



Club de natation Les Fouiq d'Anjou (CAFA)
Volet compétitif

Code de conduite

Mise à jour : 1^{er} septembre 2023

ÉNONCÉ GÉNÉRAL

Le Club de natation CAFA a le devoir d'offrir un environnement où tous les individus sont traités avec respect et équité. Le présent code de conduite souhaite fournir un énoncé clair des attentes mutuelles procurant l'encadrement nécessaire pour créer et maintenir un tel climat.

Code de conduite de l'athlète

- 1.1 En tant qu'athlète, j'accepte que le but de la natation soit d'atteindre mon plein potentiel et je suis toujours prêt à fournir mon effort maximal, tant en entraînement qu'en compétition. J'arrive à l'entraînement prêt et disposé à apprendre et à travailler dans ce sens avec une attitude positive et je respecte les consignes durant l'entraînement.
- 1.2 Je démontre mon respect, mon appui et ma reconnaissance envers les entraîneurs, les coéquipiers, l'adversaire, les officiels et le Club. J'encourage mes coéquipiers et je les traite comme j'aimerais être traité. Je m'engage à encourager un climat qui ne tolère aucune violence physique et psychologique, aucun abus de langage ou d'autorité de la part de ou envers les entraîneurs, les nageurs, les parents et les officiels. Je fais preuve de discipline et d'esprit d'équipe autant lors de mes réussites que de mes échecs.
- 1.3 Je participe avec mes pairs à l'installation et au rangement du matériel de la piscine.
- 1.4 Je respecte les directives et les décisions des officiels et de mes entraîneurs. Je travaille en étroite collaboration avec mon entraîneur et développe une relation de confiance.
- 1.5 Je porte avec fierté les couleurs de mon club et mon comportement ne devra pas nuire à l'image et à la réputation du Club. Le Club n'est pas responsable des vols dans les vestiaires, prenez soin de vos affaires personnelles.

Code de conduite du parent

- 2.1 En tant que parent, j'accepte que les athlètes fassent du sport pour leur propre plaisir et non pour me divertir.
- 2.2 Je respecte le travail et les décisions de l'entraîneur qui s'investit pour les athlètes. Je comprends que les entraîneurs ont été formés pour aider mon enfant dans l'atteinte de son potentiel et je respecte les entraînements qu'ils proposent ainsi que leurs décisions. Je respecte également l'espace de travail des entraîneurs et j'accepte que les parents ne soient pas admis sur le bord de la piscine pendant les entraînements ou les compétitions. Si j'ai des questions sur les méthodes d'entraînements et les choix de l'entraîneur, une demande de rencontre pourra être faite avec l'entraîneur qui se fera en dehors des pratiques, et ce sans la présence des athlètes.

- 2.3 Je m'engage à encourager un climat qui ne tolère aucune violence physique et psychologique, aucun abus de langage ou d'autorité de la part de ou envers les entraîneurs, les nageurs, les parents, les officiels et les membres du CA. Je m'abstiens de tout commentaire désobligeant à l'égard de mon enfant, des autres athlètes et de leurs performances, des entraîneurs et des autres bénévoles.
- 2.4 Je respecte les modalités de fonctionnement établies pour le groupe de mon enfant (nombre d'entraînements, participation aux camps d'entraînement, compétitions, etc.); je respecte les horaires d'entraînement et de compétition et j'acquiesce les frais établis aux dates demandées. Je suis présent lors des réunions destinées aux parents avec les entraîneurs.
- 2.5 Je reconnais que le Club de natation CAFA est un organisme sans but lucratif. À cet effet, je m'engage à participer aux compétitions à titre de bénévole et, à ce qu'au moins un membre de notre famille soit formé à titre d'officiel, car c'est grâce à la participation des parents que mon jeune peut s'accomplir dans la natation compétitive. Je m'engage aussi à participer aux campagnes de financement, sinon payer le plein montant minimum exigé par le club pour les collectes de fonds.
- 2.6 Je m'efforce de connaître les règles du sport pour éviter que l'ignorance ne biaise mon jugement envers les décisions des entraîneurs et des officiels.

Code de conduite de l'entraîneur

- 3.1 En tant qu'entraîneur, je me dois d'être en tout temps un modèle pour mes athlètes. Je suis conscient de la très grande influence que j'exerce sur mes nageurs et je reconnais que le bien-être de mes nageurs est l'élément principal lorsque je prends toute décision. Je dois encourager le succès, l'estime de soi et l'épanouissement de mes nageurs, peu importe leur niveau tant dans l'eau et hors de l'eau.
- 3.2 Je m'assure que le nageur se développe harmonieusement et je me dois de traiter de manière équitable tous les participants dans le contexte des activités sportives, indépendamment de leur sexe, de leur race, de leur lieu d'origine, de leur religion, de leur statut économique, de leur âge ou de toute autre condition.
- 3.3 Je m'engage à établir un climat qui ne tolère aucune violence physique et psychologique, aucun abus de langage ou d'autorité de la part de ou envers mes nageurs, mes collègues, les parents et les officiels; en outre, je démontre un comportement qui reflète les valeurs du Club. Je m'abstiens de tout commentaire désobligeant à l'égard d'un athlète, d'un membre de sa famille, d'autres entraîneurs et des bénévoles, et ce, autant sur le bord d'une piscine qu'à l'extérieur.
- 3.4 Je fais connaître dès le début les règles, les critères et les attentes qui permettent à tous mes nageurs une participation équitable lors des séances d'entraînement ou des compétitions. Je m'engage à communiquer et collaborer avec les membres de la famille dans des décisions appropriées relativement à la formation et au développement l'athlète, et ce, dans l'intérêt de ce dernier. Je dois faire preuve de discrétion lors de conversations de nature privée sur les athlètes, les collègues et les autres participants.

3.5 Je m'assure de fournir aux athlètes un environnement sécuritaire et créer une atmosphère agréable, positive et stimulante pour les athlètes. Je me perfectionne afin de maintenir mes connaissances à jour et ainsi fournir à mes nageurs un encadrement de grande qualité et remplir mes fonctions avec professionnalisme.

Mesures disciplinaires

Toute mesure disciplinaire sera appliquée selon l'autorité du Club et sera guidée par les attentes énumérées au Code de conduite. Le code de conduite sera appliqué lorsque, malgré plusieurs avertissements répétés, le nageur ne respecte pas les règles mise en place par son entraîneur et que par conséquent le nageur nuit au bon déroulement des séances d'entraînement ou/et il met en danger la sécurité des autres nageurs.

Étape 1

L'entraîneur rencontre le nageur ayant un comportement inadéquat pour discuter de ses attentes et des comportements souhaités lors des séances d'entraînement. Un message est envoyé aux parents pour les informer de la mise en place du code de conduite.

Étape 2

Si aucun changement de comportement n'est remarqué suite à l'étape 1, une rencontre sera faite avec l'entraîneur, le nageur et les parents pour discuter des attentes et des comportements souhaités lors des séances d'entraînement.

Étape 3

Si le comportement ne change toujours pas, une rencontre sera faite avec l'entraîneur, le nageur, les parents et la direction pour discuter des attentes et des comportements souhaités lors des séances d'entraînement.

Étape 4

Suite aux étapes précédentes, si le comportement demeure problématique, le nageur sera dirigé vers les cours de natation *Nager pour la Vie*.

A decorative graphic in the top-left corner consisting of overlapping blue triangles of various shades.

Signature d'engagement au Code de Conduite

Par la signature de ce document, je _____ (parent, nageur ou entraîneur) déclare adhérer au Club de natation CAFA, m'engage à respecter le règlement interne du club, à observer la discipline édictée par le club et à respecter autrui (nageurs, entraîneurs, dirigeants, etc.).

Nom du nageur : _____ Année : _____ Groupe : _____

Signature du parent : _____

Signature du nageur : _____

Signature de l'entraîneur : _____